



## RÉGLEMENT DU CHAMPIONNAT DRÔME-ARDÈCHE DES ENFANTS 2022

**DIMANCHE 15 MAI 2022**  
**GOLF DE LA VALDAINE**

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Championnat ouvert aux joueuses et joueurs U8 (nés en 2014 et après) et U10 (nés en 2012 et 2013) licenciés dans un club de Drôme-Ardèche, avec une licence active et à jour de leur questionnaire de santé. La participation à ce championnat est obligatoire pour pouvoir être sélectionnable au championnat U8 et U10 de la ligue AURA.

Championnat individuel disputé en **STROKEFORD** (score maximum : 9 coups) sur 9 trous – Épreuve se déroulant pendant une rencontre du Tour Kids.

À chaque partie, il devra y avoir un marqueur, âgé de plus de 15 ans.

Les joueurs et joueuses devront respecter l'Étiquette et les règles de base (obstacles et hors limites).

L'inscription au Championnat Drôme-Ardèche des enfants implique l'acceptation du présent règlement.

Chaque A.S s'engage à noter sur son calendrier sportif, les dates et lieu du Championnat Drôme-Ardèche des enfants.

Chaque A.S. devra présenter 1 accompagnateur pour 3 enfants, sous peine de non-participation.

Aucun parent ne pourra être accompagnateur marqueur dans une partie comprenant son enfant.

### **INSCRIPTION DES JOUEUSES et JOUEURS :**

Le drapeau bleu (avec accord du Pro) est requis pour pouvoir participer, toutefois en cas d'un nombre d'inscrits trop important, le club organisateur pourra refuser les joueurs(es) non classé(e)s.

Questionnaire de santé enregistré à la ffgolf au plus tard la veille de la compétition.



Chaque A.S. devra mentionner sur la feuille d'inscription le nom du Capitaine accompagnant et dirigeant les joueurs. Il sera le seul interlocuteur auprès du Comité de l'épreuve et ce même en cas de litiges.

### **DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :**

**STROKEFORD (9 coups maximum) sur 9 trous.**

En cas d'égalité : départage sur les derniers 6 trous puis si l'égalité subsiste, les scores sur les 3 derniers trous, puis au trou par trou en remontant seront comparés (9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, etc...)

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf seront respectées dans la mesure du possible.

Retard au départ: jusqu'à 5 minutes = 2 coups de pénalités sur le 1er trou- Plus de 5 minutes = disqualification.

Tous les joueurs et joueuses d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording, avec le marqueur et ce, dès la fin du dernier trou. Les joueurs et joueuses non présents sont considérés comme n'ayant pas rendu leur carte et seront disqualifiés.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), devront se tenir à une distance ne leur permettant pas de donner des conseils ; toutefois les caddies sont autorisés. Les A.S. participantes devront inviter parents et suiveurs à prendre connaissance de la « fiche de suiveurs de parties » ([cliquer ici](#)) et des « règles de caddeyage en compétition de votre enfant » ([cliquer ici](#)), documents édités par la ffgolf.

Tous les instruments de mesure sont interdits (télémètre, montre connectée, application sur portable, etc ...)

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

### **ENGAGEMENT ET PARTICIPATION FINANCIERE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES :**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : MERCREDI 11 MAI À 20 HEURES**

Le championnat se déroulant, exceptionnellement cette année, pendant une épreuve du Tour Kids, les modalités d'inscription et financières sont celles du Tour Kids.



### **OBLIGATIONS DU CLUB ORGANISATEUR :**

Communiquer 24 heures avant la rencontre aux clubs participants les heures de départs, avec copie au Comité [comite.golf.da@gmail.com](mailto:comite.golf.da@gmail.com)

Départs par ordre croissant des index, en tenant compte que deux joueurs d'un même club ne doivent pas, dans la mesure du possible, jouer dans la même partie (aucune dérogation n'est accordée pour départ souhaité « plus tôt » ou « plus tard »)

Tonte des greens le matin de la compétition.

Édition des cartes de score.

Starter et Recording.

Mettre en place un marqueur à chaque partie.

Goûter

Envoyer résultats au Comité [comite.golf.da@gmail.com](mailto:comite.golf.da@gmail.com)

Le championnat se déroulant, exceptionnellement cette année, pendant une épreuve du Tour Kids, la participation par joueur reversée au club sera celle du Tour Kids.

### **COMITÉ DE L'ÉPREUVE :**

Le Comité Drôme-Ardèche est responsable de l'organisation et du fonctionnement de ce championnat.

Le comité d'épreuve sera composé de 3 personnes choisies parmi :

- Président du Comité qui peut se faire représenter et déléguer
- Responsable des Jeunes du Comité qui peut se faire représenter et déléguer
- Président de l'A.S. du Club organisateur qui peut se faire représenter et déléguer
- L'Entraîneur du Comité
- L'arbitre ou l'OEC

Il sera constitué définitivement la veille de l'épreuve.

### **REMISE DES PRIX :**

Proclamation des résultats et goûter en fin de journée.

Les 3 premiers de chaque catégorie se verront attribuer une médaille (Or, Argent et Bronze) qui sera remise par le Comité lors des fêtes des écoles de golf.



### **DROIT À L'IMAGE :**

L'inscription d'un jeune à cette épreuve emporte autorisation des parents à filmer et/ou photographie, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, leur(s) enfant(s) et à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de leur(s) enfant(s) sur le site internet du Comité de golf Drôme-Ardèche, sur son site Facebook et/ou du club organisateur de la compétition, à l'exclusion de toute autre utilisation de l'image dans un but commercial ou publicitaire.

Cette autorisation tacite pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite adressée au comité territorial Drôme-Ardèche.

Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latécoère – 26000 VALENCE

Adresse de correspondance : 3, Impasse Deyres – 07400 LE TEIL

Tél. : 07.61.78.00.58 -E-mail : [comite.golf.da@gmail.com](mailto:comite.golf.da@gmail.com)

Site Internet : <https://comitegolfda.fr>

